

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1854 \(1er janvier-21 décembre\) : Dorothée, une princesse russe, persona non grata à Paris](#)[Item](#)[219. Paris, Jeudi 7 décembre 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

219. Paris, Jeudi 7 décembre 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie des sciences morales et politiques](#), [Armée](#), [Diplomatie](#), [Femme \(politique\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Guerre de Crimée \(1853-1856\)](#), [Politique \(Allemagne\)](#), [Politique \(Autriche\)](#), [Presse](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#), [Santé \(François\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1854-12-07

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 4075, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 18

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

219 Paris Jeudi 7 déc. 1854

Ce n'est pas un délai de trois mois qui est donné à l'Autriche pour vous amener à la paix, ou se décider elle-même à la guerre. Vous devez avoir répondu définitivement à ses nouvelles ouvertures, avant le 1er Janvier prochain. Ce terme passé, si vous n'avez pas accédé, les trois puissances alliées se concerteront immédiatement, sur les mesures militaires à prendre en commun. C'est le sens positif d'un article secret joint au traité. Les articles publics confirment ce qui a été fait ou dit jusqu'ici dans les protocoles de Vienne maintenant les quatre bases, en réservant aux trois Puissances. La faculté de les étendre selon les événements de la guerre, déterminent avec plus de précision la portée de ces quatre bases, surtout de la dernière, chargent l'Autriche de la nouvelle sommation à vous adresser, et la lient en tous cas, aux puissances occidentales qui lui garantissent en cas de guerre, toutes ses possessions actuelles. On ne doute pas ici, dans le gouvernement que si votre réponse n'est pas favorable, l'Autriche n'entre en campagne contre vous sur le Danube, aussitôt que la France et l'Angleterre y entreront elles-mêmes.

Le délai du 1er Janvier a été assez brusquement substitué à celui de trois mois qui avait d'abord été à peu près convenu.

On a donné de Vienne à Berlin, avis de ce qu'on faisait, 48 heures avant la signature, assez tard pour qu'on n'est pas le temps de faire des objections.

La Prusse s'était décidé à se mettre d'accord avec l'Autriche parce qu'elle avait vu qu'elle serait en grande minorité dans la Diète.

Les dernières nouvelles de l'armée alliée en Crimée sont bonnes, les lettres particulières voudraient bien se combattre sans se brouiller. comme les rapports officiels. L'arrivée des renforts a rendu à nos troupes leur entrain. On s'arrange pour l'hiver. La gaieté des Français gagne et soutient les Anglais. Le Duc de Cambridge est réellement malade, malade du cerveau ; il s'est très bravement conduit dans la journée du 5 ; mais le spectacle de la lutte et du carnage lui a frappé l'esprit au point de le déranger. Il a absolument besoin de repos.

Mon rhume va mieux, sans être tout-à-fait fini. J'ai recommencé hier à sortir. J'ai rendu une visite au Ministre des Etats-Unis d'Amérique, homme de sens qui m'a paru bien convaincu que son pays ne se mêlerait d'aucune façon, des affaires de l'Europe. Bien pour vous et décidé à être bien, sans sympathie. Le soir chez Mad. de Boigne, le chancelier, le général de la Rue, les Salvo, Mad. Mollien, Viel Castel. J'y dîne dimanche.

J'ai eu hier une longue lettre de Molé, sur les élections de l'Académie. Il appartient, corps et âme à M. de Falloux. L'intervention du nom du Duc de Broglie l'embarrasse fort. Grande confusion dans cette affaire. Les hommes voudraient bien se combattre sans se brouiller. Si le Duc de Broglie ne dit pas formellement qu'il n'en veut pas, c'est lui qui sera nommé. Molé me demande beaucoup de vos nouvelles. Une heure. J'approuve tout-à-fait votre idée. Vous venez consulter votre médecin pour aller ensuite à Nice s'il le juge nécessaire et si vous en avez la force. Cela est bon à dire partout, et ici encore plus qu'ailleurs. L'autorisation en sera plus facile à donner et à justifier auprès de ceux qui en prendront de l'humeur. Il y aurait de la barbarie à vous la refuser.

Vous me direz positivement si vous voulez qu'on réponde dans ce sens, aux questions faites à votre sujet.

Adieu, adieu. Dumon sort d'ici et me demander de vous présenter ses respects vraiment affectueux. Duchâtel arrive demain ou après-demain, pour cinq ou six jours. Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 219. Paris, Jeudi 7 décembre 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1854-12-07

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9696>

Informations éditoriales

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationBruxelles (Belgique)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 13/09/2025 Dernière modification le 07/11/2025
